
[Imprimer](#)

La CRE réévalue les charges de service public de l'énergie à compenser en 2023 à – 32,7 Md€

Image

[...]

- **Les filières EnR en métropole continentale devraient représenter des recettes cumulées pour le budget de l'Etat de 30,9 Md€ au titre de 2022 et 2023.** En prenant également en compte les régularisations des charges positives initialement prévues qui ne se matérialiseront pas, **les versements des opérateurs à l'Etat correspondant au soutien aux énergies renouvelables s'élèveront à 38,7 Md€ au cours de l'année 2023.**

[...]

[La CRE réévalue les charges de service public de l'énergie à compenser en 2023 à – 32,7 Md€ - CRE](#)